



CANADA

# Débats du Sénat

---

3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 17

---

## HOMMAGES

Le décès de l'honorable  
Jean-Robert Gauthier, C.M.

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 15 avril 2010

## LE SÉNAT

Le jeudi 15 avril 2010

### HOMMAGES

LE DÉCÈS DE L'HONORABLE  
JEAN-ROBERT GAUTHIER, C.M.

**L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :** Honorables sénateurs, c'est un honneur et un privilège pour moi de rendre hommage à notre ancien collègue, l'honorable sénateur Jean-Robert Gauthier, pour qui j'éprouvais énormément d'admiration et de respect.

Je peux dire sans équivoque que les communautés francophones ont toujours eu en Jean-Robert Gauthier un allié précieux. L'honorable Marie Poulin nous disait, en décembre, que l'honorable Jean-Robert Gauthier a su incarner la vraie signification de l'expression « avoir le courage de ses convictions ».

Élu en 1972 et réélu six à six autres reprises à la Chambre des communes, il a servi les citoyens de sa circonscription d'Ottawa-Est, devenue Ottawa-Vanier, ainsi que les citoyens de tout le pays, avec passion et acharnement.

Il a été responsable de nombreux portefeuilles : celui de secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des affaires urbaines, de leader parlementaire de l'opposition officielle, de leader en Chambre du Parti libéral, de whip et de porte-parole de la fonction publique, de la Société canadienne des postes, du Conseil du Trésor, et surtout, de la cause qui lui tenait le plus à cœur, les langues officielles.

Lors de ces dix années de loyaux services au Sénat, de 1994 à 2004, l'honorable Jean-Robert Gauthier a siégé à pas moins de neuf comités sénatoriaux, notamment en tant que vice-président et

président du Comité permanent des privilèges, du Règlement et de la procédure.

De 1972 à 2004, Jean-Robert Gauthier s'est consacré à son travail parlementaire pendant officiellement 31 ans, 11 mois et 24 jours. Toutefois, il s'est officieusement intéressé à la politique bien avant d'être élu, et aussi bien après avoir pris sa retraite du Sénat.

C'est grâce à son projet de loi S-3 que, depuis 2005, la Loi sur les langues officielles exige que les institutions fédérales prennent des mesures positives pour appuyer le développement des communautés de langues officielles et promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage de l'anglais et du français à travers le pays.

Grand défenseur de la francophonie canadienne, son œuvre a permis de mettre en valeur le fait français à travers le Canada et la dualité linguistique au sein de la société canadienne. Au cours des sept dernières années, le sénateur Gauthier a orchestré annuellement le concours national d'essai littéraire du Fonds Jean-Robert Gauthier, auquel j'ai eu le privilège de participer à titre de présidente d'honneur pendant trois ans.

Ce concours visait à stimuler, auprès des jeunes francophones de partout au pays, une réflexion sur leurs valeurs et intérêts communs.

• (1410)

Cette initiative n'est qu'un exemple parmi d'autres de l'appui continu que Jean-Robert Gauthier offrait aux jeunes générations, aux étudiants et aux francophones de part et d'autre du Canada. Je sais que la communauté franco-albertaine se joint à moi pour offrir à sa femme, Monique, à ses enfants et à ses petits-enfants ses plus sincères condoléances.